

Du bien commun et du bien particulier

Author : spo

Categories : [Humeur](#)

Date : 2 mars 2011

Après l'inquiétude provoquée par les attendus que pourrait contenir l'instruction d'application du motu proprio *Summorum Pontificum* – propos vérifiés auprès de plusieurs sources différentes au Vatican –, une pétition internationale a été lancée. Or sa progression est lente, surtout pour une pétition internationale.

La question qui s'impose immédiatement est : « pourquoi ? »

Sans pouvoir apporter une réponse certaine, je ne peux m'empêcher de relever trois aspects qui laisseraient penser indirectement que les Instituts Ecclesia Dei (E.D.) pourraient porter une certaine responsabilité dans ce sens. Mes présomptions reposent sur quelques constats et choses entendues ou rapportées :

1°) Visiblement, aucune communauté E.D. n'a soutenu ou relayé cette pétition auprès des fidèles ;

2°) Aucune publication catholique (je pense à *La Nef* ou à *L'Homme Nouveau*) n'a évoqué ce sujet à l'exception notoire de *Monde & Vie*, avec un article de Daniel Hamiche sur le sujet. Mais on sait que l'inspirateur de la ligne religieuse de ce journal reste assez libre de tout embrigadement communautaire ;

3°) De sources sûres, on m'a rapporté que certains supérieurs de communautés E.D. estiment qu'en relativisant l'application du motu proprio dans les paroisses, on favorise son application par le biais des communautés E.D. qui assurent non seulement la messe et les sacrements, mais une formation doctrinale et catéchétique vraiment traditionnelle.

Si cela s'avérait juste – et je serais heureux de publier n'importe quel démenti –, nous serions placés devant le fait d'une préférence du bien particulier de ces communautés au bien commun, ce qui serait une étonnante manière d'être fidèle à l'enseignement traditionnel. Je souhaite évidemment me tromper.